

Lutte contre le bruit : émissions sonores des matériels utilisés à l'extérieur des bâtiments

1998/0029(COD) - 15/03/2000 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a approuvé telle quelle la position commune sur les émissions sonores des matériels utilisés à l'extérieur des bâtiments. L'acte est de ce fait, réputé adopté.